

Le Monde (Science & Médecine) - La conscience animale bouscule la recherche

7 juin 2024



Le numéro du cahier du Monde « Sciences & Médecine » sorti dans les kiosques le 5 juin 2024 a abordé le sujet de la conscience animale chez les animaux invertébrés. Athanassia Sotiropoulos, directrice du FC3R, et Ivan Balansard, président du Gircor, ont répondu aux questions des journalistes.

Les animaux sont protégés en recherche par [la directive européenne 2010/63/UE](#), transposée dans le droit français en 2013. Néanmoins, à l'exception des céphalopodes récemment protégés par cette réglementation, tous les autres invertébrés sont exclus de cette dernière, posant de nombreuses questions au vu des dernières recherches sur la conscience de ces animaux.



Une drosophile se nourrissant d'une banane ©[Sanjay Acharya](#)

A propos de certains tests réalisés spécifiques chez les insectes, Athanassia Sotiropulos explique : *“Chez la souris, cela ne passerait pas le stade du comité d'éthique”* , appuyant clairement l'importance de la législation actuelle en faveur de la protection des animaux de laboratoire, mais aussi les dérives observables sur des animaux considérés comme non-sensibles et sans conscience. Pourtant, elle souligne aussi que *« les abeilles peuvent anticiper la douleur [...] qu'elles le prennent en compte dans leur processus de décision »*.

Nos manières d'étudier le comportement animal étant d'office anthropocentrées, il a fallu du temps à la communauté scientifique pour reconnaître la sentience de nombreux animaux, pourtant aujourd'hui considérés par tous comme « intelligents ».

Ivan Balansard ajoute néanmoins un point important concernant la connaissance de l'espèce étudiée : *« Il faudrait des référentiels, une idée précise de leurs besoins »*.

Si les connaissances montrent que ces animaux peuvent ressentir, comme les vertébrés, cela paraît légitime de le prendre en compte pour faire évoluer la réglementation

Ivan Balansard, Vétérinaire et Président du Gircor

[Lire l'article](#)
(réservé aux abonnés)

Cet article a été téléchargé depuis [gircor.fr](https://www.gircor.fr)